

## Discours

### Le message des Tsiganes

20/07/11 - - : Mémoire



**Lors de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux justes de France, dimanche 17 juillet à Orléans, Helene Mouchard-Zay, présidente du Cercil a lu le message de Eugène Daumas, président de L'Union Française des Associations Tsiganes (U F A T), qui n'a pas pu se rendre à la cérémonie :**

Nous voici réunis encore une fois aujourd'hui, pour honorer la mémoire de nos anciens qui ont souffert pendant presque six années de détention dans les camps français. Ces internements ont eu lieu avec la complicité de l'Etat français de l'époque. En effet, le 6 avril 1940, un décret-loi interdisait la circulation des nomades, porteurs du carnet anthropométrique, sur l'ensemble du territoire métropolitain, et pendant toute la durée de la guerre.

De 1940 à 1946 environ, 30 camps d'internement pour nomades ont fonctionné sur l'ensemble du territoire français. Les tsiganes internés ont souffert dans ces camps, ils ont dû tout abandonner, ils ont souffert de la faim, du froid, de la vermine, des épidémies, de l'insalubrité, même du cachot, avec une forte mortalité parmi les vieillards et les nourrissons. Ils ont vécu l'enfer dans ces camps, sans aucune aide extérieure, pourtant très présente ailleurs. Ils n'ont été libéré qu'un an, voire deux ans après la fin de la guerre, après les prisonniers et les collabos. Ils n'ont plus rien retrouvé à leur libération. L'Etat français les a complètement oubliés, ne leur accordant aucune indemnité ou compensation de quoi que ce soit.

De nos jours l'internement des tsiganes n'est toujours pas reconnu. Aujourd'hui mon peuple continue à souffrir, non pas de

l'internement, mais parce que son mode de vie et sa différence dérangent. Rejet, exclusion, discrimination sont le quotidien des tsiganes. La France ne les reconnaît toujours pas comme ses enfants, alors qu'ils sont Français depuis le 15ème siècle, et qu'ils se sont battus pour elle.

Depuis des décennies, mon peuple est mis au banc des accusés, en particulier dans certains pays qui mènent envers nous une politique désastreuse. Depuis toujours nous avons été les victimes de politiques discriminatoires, et nous le sommes toujours. Aujourd'hui encore, aucun pays de l'Union Européenne n'est en mesure de prendre en compte cette problématique, le constat est alarmant,

France, pays des droits de l'homme, avons-nous mérité cela ? Tu nous considères encore comme des citoyens à part, nous assignant à résidence par le biais du livret de circulation. La mise en place de tout un arsenal législatif discriminatoire ne fait qu'amplifier et renforcer un rejet encore plus répressif. Tu as oublié que nous toujours nous honorons la mémoire de nos anciens qui se sont battus pour cette liberté.

Aujourd'hui mon peuple ne demande ni pardon ni indemnités ni excuses, seulement la reconnaissance par l'Etat français de l'internement des tsiganes : que des Français ont interné des Français qui s'appelaient « les nomades ».

A ce jour les tsiganes réclament justice. Ils ne revendiquent qu'une seule chose, que soient préservés tous les lieux d'internement, et que ceux-ci restent sous la tutelle de l'Etat français, afin que soient apposées des stèles, des plaques commémoratives ou des monuments, pour que nous puissions honorer la mémoire de nos parents et grands-parents qui ont vécu l'enfer dans ces camps. Que soit inscrite dans les manuels scolaires l'histoire des nomades, car elle fait partie intégrante de l'histoire de France.

Messieurs des plus hautes instances, rendez nous justice.

**Eugène-Alain Daumas**, président de L'Union Française des Associations Tsiganes (UFAT), Orléans, le 17 juillet 2011

Photo : D.R.